

LesEchos.fr

Combien coûte l'insécurité routière

HÉLÈNE GULLY - HELENE GULLY | LE 09/01/18 À 15H02

+ VIDEO - Trois données pour évaluer l'impact économique de l'insécurité routière, alors qu'Edouard Philippe défend la réduction de la vitesse maximale à 80 km/h sur le réseau secondaire.

La mesure est aussi médiatique **qu'impopulaire**. La réduction de la vitesse maximale sur le réseau routier secondaire, passant de 90 km/h à 80 km/h, ne cesse de crisper les aficionados du bitume. Pourtant, l'exécutif a un solide argumentaire pour défendre sa nouvelle mesure, s'appuyant **sur un rapport du Conseil national de la Sécurité routière**.

D'autant plus que près des deux tiers des accidents mortels ont lieu « sur la part du réseau routier bidirectionnel, départemental ou national, hors agglomération, sur lequel la VMA (Vitesse maximale autorisée) est de 90 km/h », indique le document sur lequel Matignon s'est appuyé.

Et au-delà des vies probablement épargnées, les deniers publics pourraient eux aussi être soulagés par une sécurité accrue sur les routes. Trois chiffres pour comprendre le coût des accidents de la route.

2,2 % du PIB

Les chiffres sont parfois plus éloquentes que les mots. En 2016, les accidents de la route ont représenté 2,2 % du PIB. L'Etat français a donc dû déboursier 38,3 milliards d'euros à cause des accidents corporels, estime un rapport de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (Onisr).

La majeure partie de l'argent public s'étant évaporée dans les hospitalisations, souvent longues et onéreuses, des victimes, soit 22 milliards d'euros. Onze autres milliards sont, en outre, partis au titre de la mortalité.

<center><script id='infogram_0_7f6a1a13-d685-4ab1-a840-d879453410f2' title='Ce qui coûte le plus cher à l&#39;Etat' src='https://e.infogram.com/js/dist/embed.js?Onl' type='text/javascript'></script></center>

Mais à ces chiffres doivent s'additionner le coût des accidents uniquement matériels, moins dramatiques puisqu'ils n'impliquent pas de vies humaines. Et pourtant, cette même année, ces accidents-là, déclarés en responsabilité civile auprès des compagnies d'assurances, ont ainsi coûté 10,4 milliards d'euros.

Ce qui revient, au total, à près de 50 milliards d'euros. Soit 2,2 % du PIB, affirme le rapport de l'Onisr.

3,241 millions d'euros

Le chiffre en est presque cynique mais il correspond à ce que « vaut » une vie humaine, selon les estimations de l'Onisr.

Un résultat proche de celui que France Stratégie avait calculé, **dans son rapport « Eléments pour une révision de la valeur de la vie humaine " en 2013, arrivant à la somme de 3 millions d'euros.**

Pour parvenir à un tel chiffre, sont pris en compte les frais médicaux et sociaux, à savoir les premiers secours, la période de convalescence, etc. mais aussi les coûts matériels comme les dommages des véhicules et les frais généraux que sont les frais d'expertise et de justice.

L'estimation considère aussi la perte de production future des tués, tout comme les préjudices moraux. Suivant si la victime est décédée, blessée gravement ou légèrement, « le coût " qu'elle représente évolue puisque les indemnisations varient en fonction de la sévérité des cas.

<center><script id='infogram_0_af6f65fb-5e95-45ee-adc7-476c9c383338' title='coûts par personne' src='https://e.infogram.com/js/dist/embed.js?zA4' type='text/javascript'></script></center>

6 millions de journées perdues pour les entreprises

D'après le rapport, 13 % des tués effectuaient un trajet lié au travail. Ce qui fait du risque routier la première cause de mortalité au travail.

Un taux peu surprenant lorsqu'on sait que chaque année, 2 millions de points de permis de conduire ne sont pas retirés à des salariés ayant commis une infraction. Car la plupart des sociétés préfèrent s'acquitter des amendes sans transmettre à l'administration l'identité de l'auteur de l'infraction.

D'après les derniers chiffres disponibles, datant de 2014, avec 483 personnes tuées et 4 520 hospitalisées à la suite d'un accident lié au travail, les accidents routiers ont pourtant entraîné 5 855 070 journées perdues. Un manque à gagner considérable.

VIDEO Des contrôles techniques bientôt plus poussés... et plus chers

```
<center><iframe src='http://www.ultimedia.com/deliver/generic/iframe/mdtk/01870326/zone/1/showtitle/1/src/v8ql80' width='100%' height='353' frameborder='0' scrolling='no' marginwidth='0' marginheight='0' hspace='0' vspace='0' style='z-index:1; webkitallowfullscreen='true' mozallowfullscreen='true' allowfullscreen='true'></iframe></center>
```

Lire aussi

> **Le gouvernement prévoit une hausse de 10 % des recettes des radars en 2018**

Hélène Gully